



DEB 2022-18

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

084-218401008-20220727-2022-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2022

Affichage : 27/03/2022

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 6 juin 2022 à 18h00 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, CASADO ESCOBAR Sylvia et THOMAS SOUMILLE Coraline.

Etaient absents : SEVIN Rolland (pouvoir donné à THOMAS SOUMILLE Coraline), LINHARES Tiffanie (pouvoir donné à LINHARES José), HEREDIA Justine (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia).

Secrétaire de séance : THOMAS SOUMILLE Coraline.

Objet : Nomination du coordinateur de recensement 2023

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit organiser, au titre de l'année 2023, les opérations de recensement.

À ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Le Maire entendu,

Décide à l'unanimité de désigner madame CHARNAY Louise comme coordonnateur de l'enquête de recensement.

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric, le 27/07/2022

La secrétaire de séance,
THOMAS SOUMILLE Coraline

Le Maire,
José LINHARES

